

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 25

Objet :
Politique foncière

Date de convocation :

28 mars 2024

Date d'affichage :

28 mars 2024

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :

18

Nombre de votants :

18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt quatre
Le 11 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : M. Pierrick THOMAS, M. Franck SEGONNE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Colette VERDOUX

L'article L 2241.1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Conseil Municipal délibère chaque année sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées par la collectivité.

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des acquisitions et cessions immobilières ayant fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal au cours de l'année 2023, étant précisé qu'en raison des délais de procédure d'établissement des actes, ces derniers peuvent parfois intervenir sur l'exercice suivant.

1. Acquisitions par la Commune de Lafrançaise

Acquisition d'un bâtiment situé au 25 rue Léon Cladel, zone UA, parcelles 38 (602m²) et 39 (532m²) section CE, propriété de l'indivision BELLANGER ; pour un montant de 154 000 € hors frais notariés, ainsi que les honoraires à hauteur de 10 000€ charge vendeurs.

Acquisition des parcelles ZL 296, ZL 309, ZL 311 et ZL 314, d'une superficie totale de 692 m² au prix de 6 920 € auprès de Martine CAPGRAS, Julien CAPGRAS et Pierre CAPGRAS,

Acquisition par l'intermédiaire de EPFL des parcelles cadastrées ZL 290, 291 & 292 située Grand rue de Lunel à Lafrançaise appartenant aux conjoints SENGA – LEPAN – CAVAGNIE - COFFIGNAL. L'acquisition de ces parcelles permettrait de réaliser une réserve foncière afin de pallier au manque de logements sur la commune conformément à l'orientation d'aménagement (OAP) en vigueur sur ce secteur pour un montant de 51 000 €.

2. Cessions par la Commune de Lafrançaise

Cession des parcelles nouvellement créées BM 475 (134m²) et BM 477 (3346m²) à titre gratuit au Conseil Départemental pour la création d'un arrêt minute.

Cession des parcelles CE 441 (750m²), CE 584 (3099m²) et CE 581 (17m²) à titre gratuit au Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne pour la régularisation de l'implantation du Collège.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- APPROUVE le bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2023.

- ADOPTÉE -

Le Maire,

Thierry DELBREIL

La secrétaire de Séance

Colette VERDOUX